

ROLAND MICHENER
[L.S.]

CANADA

ÉLIZABETH DEUX, par la Grâce de Dieu, REINE du Royaume-Uni, du Canada et des ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A NOS BIEN-AIMÉS ET FIDÈLES SÉNATEURS du Canada et aux MEMBRES élus pour servir dans la Chambre des communes du Canada, à tous et chacun de vous,—
SALUT:

Le sous-procureur général suppléant
D. S. THORSON

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve convoqué le lundi vingtième jour du mois de novembre 1972, date à laquelle vous étiez tenus et contraints d'être présents en Notre cité d'Ottawa. Néanmoins, pour certaines causes et considérations, Nous voulons que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés; vous commandant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre cité d'Ottawa, susdite, le jeudi quatrième jour du mois de janvier 1973, à 10 h. 30 du matin, pour L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu en Notredit Parlement du Canada, pourront par le Conseil commun du Canada, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé Conseiller, Roland Michener, Chancelier et Compagnon principal de Notre Ordre du Canada, Chancelier et Commandeur de Notre Ordre du Mérite militaire à qui Nous avons décerné Notre Décoration des forces canadiennes, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada.

A Toronto, ce seizième jour de novembre en l'an de grâce mil neuf cent soixante-douze, le vingt et unième de Notre Règne.

Par ordre,
Le sous-registraire général du Canada
D. H. W. HENRY

DIEU SAUVE LA REINE